

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 3157

présenté par
M. Christophe

ARTICLE 36

I. – À l'alinéa 31, substituer au mot :

« Qu' »

le mot :

« Que, ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« alinéa »,

insérer la référence :

« du présent VI ».

III. – En conséquence, audit alinéa, substituer aux mots :

« , au moins, un certain nombre »

les mots :

« un nombre minimal ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.